

Particuliers, anciens élèves, entreprises...

Soutenez notre projet pédagogique

« Après plus de 30 années d'existence, l'enseignement de l'ESC Compiègne a démontré son efficacité. **De nombreuses sociétés accueillent nos étudiants en alternance et apprécient leurs capacités.** Il est fréquent que ces étudiants reçoivent plusieurs propositions d'embauche... avant même d'avoir leur diplôme !

Régulièrement, nous avons **des nouvelles d'alumni aux parcours professionnels réussis**, dans le commerce, le marketing, la finance, le management ou la création d'entreprise.

Pour continuer à proposer une pédagogie innovante, votre soutien est essentiel.

Dans un monde où la compétition est forte mais où nous souhaitons **garder le sens de vraies valeurs d'enseignement**, nous avons besoin de moyens pour agir. »

Votre don représente une aide cruciale pour notre école. Merci de votre soutien

Odile Gonzalez de Peredo
Directrice de l'ESC Compiègne

À QUOI SERVENT VOS DONS ?

Votre participation, quel qu'en soit le montant, est un soutien immédiat et concret au projet pédagogique de l'ESC Compiègne.

- ▶ 500 € achat d'une étude de cas pédagogique
- ▶ 1 000 € achat d'un logiciel spécialisé
- ▶ 5 000 € financement d'une année d'étude pour un étudiant
- ▶ 10 000 € lancement d'une campagne de communication

Voir le détail des avantages fiscaux au verso.



MÉCÉNAT

Soutenez l'Ecole Supérieure de Commerce de Compiègne

Réduisez vos impôts

Merci de bien remplir le formulaire ci-joint afin que nous puissions vous faire parvenir votre reçu fiscal.

Pour obtenir plus de renseignements, contactez Odile Gonzalez de Peredo au 03 44 23 88 78

directeur@esc-compiegne.com



LES PROJETS FINANCÉS PAR LE MÉCÉNAT

L'ESC Compiègne propose à ses étudiants un accompagnement sur mesure pour développer leurs connaissances et construire un projet professionnel.

Cette campagne de mécénat a pour objectif de financer des projets essentiels à cette pédagogie :

- ▶ Renforcer la participation à des événements nationaux comme le Tournoi de Gestion des Experts comptables (l'ESCC 1er prix Challenge Trésorerie en 2020)
- ▶ Organiser des séminaires avec des intervenants de niveau international
- ▶ Actualiser les moyens informatiques

Une école qui révèle les potentiels grâce à l'alternance



LES AVANTAGES FISCAUX

Tout don de mécénat offre droit à une réduction de 60 % à 75 % selon le type d'impôt (Impôt sur le Revenu, Impôt Sur la Fortune ou Impôt sur les Sociétés).

Donner en tant que particulier

▶ Déduction fiscale de **66 %** du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable*

▶ Déduction de **75 %** du don au titre de l'ISF, dans la limite annuelle de 50 000 €

Attention, les déductions fiscales au titre de l'impôt sur le revenu et de l'ISF ne sont pas cumulables.

Donner en tant qu'entreprise

▶ Déduction de l'impôt sur les sociétés de **60 %** du don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires*

* Si ce seuil est dépassé, vous pouvez reporter l'excédent au titre des cinq exercices suivants

Un don de... revient après déduction fiscale à...

	sur l'IR ou	sur l'ISF	sur l'IS
100 €	34 €	25 €	40 €
500 €	170 €	125 €	200 €
1 000 €	340 €	250 €	400 €
5 000 €	1 700 €	1 250 €	2 000 €
10 000 €	3 400 €	2 500 €	4 000 €

FORMULAIRE DE DON

Merci de compléter ce formulaire afin de recevoir votre reçu fiscal

Mme M. _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Email _____

Norm et coordonnées de l'entreprise donatrice (dans le cas d'un don au titre de l'IS) _____

Je souhaite soutenir l'ESC Compiègne en effectuant un don d'un montant de : _____

Date _____ Signature _____